

Modèle Excel de Fiche de Paie avec Congés Payés

Ce fichier Excel vous permet de calculer vos droits à congés payés et de visualiser un modèle de fiche de paie. Il inclut deux onglets : un pour le calcul des indemnités (méthode du 1/10e et maintien de salaire) et un pour la présentation d'une fiche de paie type.

Ce document est un outil d'illustration. Les montants et calculs sont fournis à titre d'exemple. Pour une application conforme à votre situation, consultez un expert-comptable ou les conventions collectives applicables.

Mode d'emploi

1. Téléchargez le fichier Excel et ouvrez-le dans un tableur (Excel, LibreOffice, Google Sheets).
2. Renseignez les informations de base dans l'onglet 'Paramètres' : salaire mensuel brut, date d'embauche, période de référence, etc.
3. Dans l'onglet 'Calcul Congés', les formules calculent automatiquement les jours acquis et les deux méthodes d'indemnité.
4. L'onglet 'Fiche de Paie' affiche un exemple pré-rempli avec les lignes dédiées aux congés payés. Adaptez les montants selon vos calculs.
5. Utilisez les résultats pour vérifier vos bulletins de paie ou pour établir un modèle interne.

Contenu du fichier

Le fichier comprend trois onglets : - Paramètres : saisie des données de base. - Calcul Congés : calcul automatique des jours ouvrables et de l'indemnité selon les deux méthodes. - Fiche de Paie : modèle de bulletin avec lignes pour les congés payés.

Méthodes de calcul

La méthode du 1/10e consiste à prendre 10 % de la rémunération brute totale perçue pendant la période de référence. La méthode du maintien de salaire consiste à verser le salaire que le salarié aurait perçu s'il avait travaillé. L'employeur doit retenir la méthode la plus favorable au salarié.

Modèle prêt à adapter

=== FICHE DE PAIE (EXEMPLE) === Entreprise : [Nom de l'entreprise] Adresse : [Adresse] SIRET : [Numéro SIRET] Salarié : [Nom Prénom] Emploi : [Intitulé du poste] Période : [Mois/Année] Salaire de base : [Montant] € Heures supplémentaires : [Montant] € Prime d'ancienneté : [Montant] € Indemnité de congés payés : - Méthode du 1/10e : [Montant] € - Méthode du maintien de salaire : [Montant] € - Montant retenu (le plus favorable) : [Montant] € Total brut : [Montant] € Cotisations salariales : - [Montant] € Net à payer avant impôt : [Montant] € Net à payer : [Montant] € Congés payés : - Droits acquis sur la période : [Nombre] jours - Congés pris : [Nombre] jours - Solde restant : [Nombre] jours

Checklist

- ☐ Vérifier que les montants saisis sont exacts
- ☐ Comparer les deux méthodes de calcul et retenir la plus avantageuse
- ☐ S'assurer que le nombre de jours de congés correspond aux droits légaux et conventionnels
- ☐ Inclure toutes les primes et éléments de rémunération dans la base de calcul
- ☐ Mettre à jour les paramètres chaque mois
- ☐ Faire valider le modèle par un professionnel avant usage

Questions fréquentes

Comment calculer l'indemnité de congés payés avec la méthode du 1/10e ?

Additionnez toutes les rémunérations brutes perçues pendant la période de référence (salaire, primes, avantages), puis prenez 10 %

de ce total. Ce montant représente l'indemnité pour la totalité des congés acquis.

Quelle méthode est la plus avantageuse pour le salarié ?

Celle qui donne le montant le plus élevé. En général, la méthode du maintien de salaire est plus favorable si le salaire a augmenté, tandis que le 1/10e peut être plus avantageux si des primes importantes ont été perçues.

Ce modèle est-il conforme à la législation française ?

Ce modèle est un outil pédagogique. La législation évolue et les conventions collectives peuvent prévoir des règles spécifiques. Il est recommandé de consulter un expert-comptable ou les services RH pour une application conforme.